

**COMMUNIQUE DE PRESSE A
L'OCCASION DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal s'est réuni le 30 mai 2005, au Ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a examiné l'activité de l'Institution durant l'exercice 2004 et approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

L'année 2004 a connu une progression en matière d'attribution de nouveaux prêts de 35% par rapport à 2003 soit près de 1 milliard de DH. Les décaissements se situent à 752 Mdh. en baisse par rapport à l'année précédente en raison de la montée en puissance progressive des projets.

Ces prêts ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Locales et concerné tous les secteurs éligibles au financement du FEC (eau potable, électrification, voirie, assainissement, équipements spécialisés et commerciaux, aménagements urbains...). Une partie importante des montants alloués dans le cadre de la mise en place de lignes de crédit.

Les données comptables au 31 décembre 2004 font apparaître une amélioration des principaux indicateurs financiers :

- Le Produit net bancaire enregistre une hausse de 31% pour atteindre 315 MDH ;
- Le résultat brut d'exploitation a enregistré une hausse de 35% et s'établit à 280 MDH ;
- le résultat net s'établit à 170 MDH en hausse de 14%.

Le Conseil d'Administration a été informé des travaux du Comité de suivi chargé de définir les contours de la réforme institutionnelle du FEC, qui ont souligné la nécessité d'adapter le FEC aux nombreuses mutations en cours dans la gestion locale en lui permettant de s'aligner sur les meilleurs standards bancaires et de sécuriser l'accès aux ressources à long terme tout en renforçant sa vocation de service public .

L'évolution positive des indicateurs financiers, combinée à l'amélioration sensible des recouvrements, ouvre la voie au partage avec les Collectivités Locales du fruit de plusieurs années de gestion rigoureuse et d'évolution favorable du contexte financier national.

A cet égard, le conseil a noté avec satisfaction la nouvelle baisse des taux d'intérêts de 0.5%, et a approuvé la décision de ne plus recourir aux commissions d'engagement à compter 1^{er} juin 2005.

Cette décision dont l'impact est évalué à plus de 30 Millions de DH, s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de proximité et la démarche d'écoute et de concertation avec toutes les collectivités locales partenaires du FEC conformément aux orientations de SA MAJESTE LE ROI confirmées à l'occasion du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.